



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

inspection
Roubaix / Wasquehal

éducation
nationale

Dossier suivi par
Marie BAYARD

Téléphone
03 20 99 97 90
Télécopie
03 28 33 77 69
Courriel
ce.0595817c
@ac-lille.fr

111bis, Avenue Foch
59700 MARCQ en BAROEUL

Monsieur Stéphane DUBOIS
Inspecteur de l'éducation nationale
à
Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs
Mesdames les enseignantes
Messieurs les enseignants
des écoles publiques
de la circonscription de Roubaix-Wasquehal

Marcq-en-Baroeul, le 27 septembre 2019

Les notes de service doivent être communiquées à tous les enseignants de l'école, titulaires remplaçants et compléments de service. Elles sont consultables et téléchargeables sur le site de la circonscription.

**Note de Service n°3 –
ACCOMPAGNEMENTS
COLLECTIFS et INDIVIDUELS
CP et CE1
Année scolaire 2019-2020**

L'objectif national « **100% de réussite en CP et CE1** » a conduit Monsieur le Directeur académique à fixer des recommandations aux IEN du département du Nord concernant les accompagnements collectifs et individuels pour l'année scolaire 2019-2020. Un courrier de sa part à votre attention vous parviendra prochainement à ce sujet.

Cette note de service a pour objectif de poser le cadre que je retiens pour notre circonscription :

Temps n°1 :

Lecture individuelle du document « Observables », élaboré par les missions départementales français et mathématiques (ANNEXE 1, 4 PAGES).

Temps n°2 :

Réunis en conseil des maîtres de cycle autour du Directeur ou de la Directrice, les PE de CP et CE1 retiennent dans ces observables trois « points de force » pour lesquels ils s'estiment collectivement opérationnels, et trois points qu'ils jugent prioritaires « à améliorer », en français et mathématiques.

Un document d'auto-positionnement « ANNEXE 2 » par école est retourné au secrétariat IEN **pour le 17 octobre 2019** au soir au plus tard. Si les maîtres ne réussissent pas à s'entendre sur les items à retenir, deux ou plusieurs feuilles « ANNEXE 2 » peuvent être nominativement envoyées.

NB : Ce positionnement a pour objectif premier d'engager les échanges lors du temps n°3. Il aidera également l'équipe de circonscription à élaborer et enrichir la formation continue ultérieure.

Temps n°3 (à partir de novembre 2019) :

Un conseil des maîtres de CP et CE1 (maximum 1h30) est réuni en présence de l'IEN et de membres du pôle ressource. Les échanges permettent d'explicitier les

Observables en Français

Le langage oral :

Ecouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par les enseignants / Dire pour être entendu, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte / Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de classe)

- 1- **Mobilisation des différents types de discours** : les élèves apprennent à raconter, décrire, expliquer sur des objets de plus en plus variés et complexes. Ils comprennent que la prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier leurs propos.
- 2- **Structuration des situations de langage proposées** : afin d'amener les élèves à construire des discours variés, l'enseignant veille à ce que les élèves apprennent à exprimer un point de vue, à écouter les autres, questionnent, complètent, transforment le propos d'un autre élève. Les moments de débats occupent une place effective dans divers enseignements (EMC, débat réglé, d'interprétation ...).
- 3- **Formalisation et utilisation d'outils pour développer la distance critique** : des outils de références (critères, fiche méthodologiques ...) sont construits avec les élèves et le recours à des enregistrements (audio ou vidéo) permet de développer une distance critique par rapport au langage produit.

LA LECTURE ET COMPREHENSION DE L'ECRIT:

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée / Comprendre un texte et contrôler sa compréhension / Lire à voix haute

- 4- **Automatisation des correspondances graphèmes-phonèmes conforme aux préconisations** : l'enseignement des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) fait l'objet d'une entrée graphémique, respectant le tempo (soutenu) préconisé ; associe les activités de décodage **et d'encodage** qui sont en lien avec des activités explicites sur l'orthographe (pour développer la prise de conscience de règles orthographiques).
- 5- **Utilisation d'un manuel conforme aux attentes** : le choix du manuel a fait l'objet d'une réflexion, est en conformité avec l'entrée par le graphème (dont le respect du tempo). Le manuel propose des textes de plus en plus complexes.
- 6- **Régularité des activités de fluence en lien avec la mesure des progrès des élèves** : des activités systématiques de lecture à voix haute et de fluence sont menées régulièrement et permettent aux élèves de mesurer objectivement leurs progrès. Les objectifs attendus à minima sont de 50 mots au CP et 70 mots par minute en fin de CE1.
- 7- **Confrontation des stratégies utilisées pour contrôler sa compréhension** : des séquences structurées permettant aux élèves de construire des stratégies pour contrôler leur compréhension sont mises en place et reposent sur les compétences orales développées au paragraphe 2 ci-dessus.
- 8- **Diversité et progressivité de tous les textes proposés** : une réflexion est menée sur le choix des textes abordés dans toutes les disciplines (tous les types de textes dont les textes informatifs) et une progression d'œuvre de littérature de jeunesse est effective (Cf. 5 à 10 œuvre par an à minima).

- 9- **Formalisation d'outils personnels pour les élèves** : ces outils personnels existent sous différentes formes en lien avec les différents objectifs de lecture : cahier de lecteur, journal de lecture, traces sur les cercles de lecture, ...

L'ECRITURE:

Copier / Ecrire des textes en commençant à s'approprier une démarche / Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

- 10- **Automatisation du geste graphomoteur et développement de stratégies efficaces de copie** : les élèves sont entraînés à la maîtrise fluide du geste graphomoteur et les stratégies de copie sont enseignées explicitement (du mot (début CP) au texte en tenant compte de la mise en page en CE1).
- 11- **Apprentissage de la planification des écrits** : les élèves comprennent la démarche d'écriture d'un texte et apprennent explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase syntaxiquement cohérente, ...) ceci est progressif en partant de la dictée à l'adulte en début de CP à des productions autonomes de 5 à 7 phrases en fin de CE1.
- 12- **Acquisition d'une démarche de révision et de correction des productions** : la démarche de révision et de correction (du guidage à l'autonomie) se met en place progressivement : du repérage de quelques erreurs à partir de la lecture de l'enseignant au début du CP, en passant par le repérage lié à des notions étudiées, pour aller au CE1 vers une analyse à partir d'une typologie d'erreurs collectivement élaborée.
- 13- **Formalisation collective d'outils** : les élèves constituent **collectivement** des outils spécifiques : affichages, cahiers de références, répertoires....

L'ETUDE DE LA LANGUE:

Passer de l'oral à l'écrit / Construire le lexique / S'initier à l'orthographe lexicale / Se repérer dans la phrase simple / Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

- 14- **L'enseignement de l'orthographe lexical s'appuie sur la connaissance des CGP étudiées et l'enseignement du vocabulaire** : la mémorisation orthographique commence par le lien avec les CGP et la fréquence des mots (cf. liste de fréquence). Ensuite, elle s'appuie sur l'enseignement du vocabulaire (catégorisation, corpus de mots...)
- 15- **L'enseignement des outils de la langue s'appuie sur les régularités** : le repérage des régularités (lexique, grammaire, conjugaison) permet de faire émerger les différentes notions étudiées dans le but de comprendre le fonctionnement de la langue et de les transférer en lecture et en écriture.

Observables en Mathématiques

Les domaines

1. Le nombre et ses représentations :

L'enseignant conçoit sa progression de la construction du nombre en respectant les repères de progressivité ainsi que les compétences acquises en maternelle. Les différentes représentations (analogique, verbale et chiffrée) sont convoquées tout au long de l'année.

2. Place de la résolution de problèmes :

L'enseignant convoque la résolution de problèmes dans tous les domaines mathématiques de façon régulière et fréquente.

Il fait varier les types de problèmes : à 1 ou plusieurs étape(s), problèmes ouverts, problèmes arithmétiques simples, problèmes géométriques, problèmes utilisant grandeurs et mesures... Il fait varier (et) le champ numérique utilisé.

Il utilise la résolution de problèmes pour faire appliquer ou construire une notion. Il utilise la modélisation par le schéma et/ou les écritures mathématiques.

3. Place de la géométrie :

L'enseignant donne les moyens aux élèves de rechercher et d'expliciter leurs procédures (traces écrites, lexique spécifique, maîtrise des instruments...) afin d'aider les élèves à mieux structurer leurs connaissances.

4. Place du calcul mental, en ligne et calcul posé :

Les séances de calcul sont fréquentes et concernent autant la mémorisation de faits numériques, la construction du sens des 4 opérations et des techniques opératoires que la recherche et l'explicitation des procédures.

Cet enseignement est articulé avec la résolution de problèmes.

5. Place de Grandeurs et mesures :

L'enseignant utilise effectivement le lexique, les unités et les instruments indispensables à cet enseignement.

Il invite régulièrement ses élèves à utiliser l'estimation.

Les démarches

6. Place de la manipulation et du jeu dans les séances

L'enseignant organise des phases de manipulation active en amont et/ou en aval des temps d'enseignement. Il utilise ces temps pour faire verbaliser ses élèves et permettre l'abstraction. Les phases de jeu proposées sont suffisamment paramétrées pour permettre d'atteindre l'objectif d'apprentissage fixé par l'enseignant.

7. Continuité des apprentissages et des outils entre GS/CP et CP/CE1

L'enseignant prend en compte l'ensemble des compétences acquises précédemment par ses élèves. Il convoque ces compétences grâce, entre autres, à l'utilisation d'outils (élève ou enseignant) communs aux années précédentes.

8. **Prise en compte des évaluations nationales et des outils de remédiation.**

L'enseignant conçoit et organise ses séances d'apprentissage et/ou de remédiation en fonction de son analyse des résultats de ses élèves lors des évaluations nationales. Il convoque les outils de remédiation adaptés au niveau de chacun de ses élèves.

Les outils et le fonctionnement

9. **Organisation spatiale de la classe :**

Un espace dédié à l'enseignement des mathématiques est présent dans la classe : « labo maths », « espace de manipulation »...

10. **Utilisation d'un fichier, d'un manuel ou de fiches [issues de sites officiels ou de blogs non officiels], ou fiches personnelles ; utilisation d'un outil numérique**

L'enseignant fait une utilisation pertinente des outils sus-nommés.

11. **Utilisation d'un guide du maître**

L'enseignant a choisi un guide du maître qui lui permet d'étoffer les situations d'apprentissages à proposer à ses élèves et lui fournit les apports didactiques qui lui sont nécessaires. L'enseignant connaît les textes institutionnels et utilise les attendus de fin d'année.

12. **Traces écrites individuelles :**

L'ensemble des traces écrites des élèves est organisé sur différents supports pérennes ou non et réutilisables facilement par les élèves (cahiers, fichiers, ardoise). L'enseignant met en lien ces traces écrites avec les « outils du savoir » présents dans la classe (sous-main, affichage, cahier des savoirs).

13. **Traces écrites collectives :**

L'enseignant construit des traces collectives avec les élèves et fait évoluer ces traces tout au long de l'année (affichage évolutif par exemple).

Les gestes professionnels

14. **Exploitation des procédures des élèves :**

L'enseignant joue son rôle d'expert et d'intermédiaire : il reçoit toutes les solutions. Il aide à les analyser avec bienveillance (La neutralité est importante à cet instant, en particulier à l'égard des solutions erronées). Il aide à la validation ou à l'invalidation par la classe. Il encourage la réutilisation ultérieure des procédures les plus expertes.

15. **Répartition du temps de la parole de l'élève /enseignant (équilibré ou non), du temps de travail collectif/individuel au sein des séances**

Les échanges entre pairs sont effectifs. Les élèves sont amenés à argumenter, justifier.

16. **Différenciation effective, remédiation, feed-back immédiat.**

L'enseignant repère les acquis des élèves, les procédures mentales et détermine l'aide à apporter (évaluation, mise en œuvre de différentes organisations de travail, mise à disposition d'outils collectifs/individuels, guidage, tutorat...).

Il prend appui sur les productions d'élèves pour les aider à construire les apprentissages.

Ecole

--

Enseignant(e)s de CP ou CE1 concerné(e)s par cette fiche :

Niveau(x) : Effectifs Noms des PE :

<i>ex : CP-CE1</i>	<i>ex : 12+11</i>	<i>DURAND Elodie (75%) et MARTIN Sylvie (50%)</i>

REPORTER SIMPLEMENT LES NUMEROS PRESENTS SUR L'ANNEXE 1 !

Français

3 points de force :	F	F	F
3 points à améliorer :	F	F	F

Mathématiques

3 points de force :	M	M	M
3 points à améliorer :	M	M	M

Document à retourner à l'IEN pour le 17/10/19

ANNEXE 2